

# RECEPTION CREANCES

## *CHANGEMENT DE RESPONSABLE*

<b>1 PREMIERE RECEPTION CREANCE</b>	<b>2</b>
<b>2 CHANGEMENT DE RESPONSABLE DANS GFE</b>	<b>3</b>
<b>3 MISE A JOUR DU RESPONSABLE ET MONTANT CREANCE</b>	<b>4</b>

## OBJET

À la suite de l'application de la réforme des responsables, un élève peut avoir dans GFE 2 responsables. Cette nouvelle disposition a rendu impossible la réception des créances GFE dans GFC, notamment pour les créances d'un élève ayant changé de responsable depuis la constatation précédente.

En effet, dans GFC un élève ne peut avoir qu'un seul responsable.

Le site de Diffusion de Nancy-Metz a livré le 22/10/2019 un correctif avec la version GFE 19.4.0, pour que la réception des créances puisse se faire à nouveau dans GFC.

CEPENDANT le correctif ne permet ni la mise à jour (MAJ) du nouveau responsable ni la MAJ de la créance. Seule solution : la modification manuelle desdites créances à la fois sur le nom du Nouveau Responsable et sur le montant de la créance.

Cette fiche vient éclaircir la procédure à adopter dans le cas d'un changement de responsable pour une créance élève et surtout à comprendre le « Bordereau complémentaire » joint à la reconstitution.

**La présence du Bordereau complémentaire alerte l'utilisateur des créances reconstituées pour des élèves avec changement de Responsable.**

S'il n'y a pas de Bordereau complémentaire, il n'y a pas de créances reconstituées pour des élèves avec changement de responsable et il n'y a rien à faire (procédure habituelle et automatique).

# 1 PREMIERE RECEPTION CREANCE

Un premier fichier de constatation FME.DBF a été envoyé de GFE vers GFC, dans lequel on retrouve les données suivantes :



Copie écran

FMEETASCOL	FMECL4	FMEMONT	FMETRIM	FMEANEX	FMEANSCOL	FMENOET	FMEDIV	FMEDATELIM	FMEREF	FMERESP
0000000A	41123	170.10	1	19	2019	00000	4B	12/11/2019	ABCD Eleve	ABCD Responsable

2

Dans GFC, on se retrouve avec une créance de l'élève ABCD pour un montant de 170.10 sur le responsable ABCD Responsable. C'est la constatation initiale C.

Copie écran

**Modification d'une créance** X

---

Numéro     Date     Trimestre

---

Origine

Etablissement

Compte

Montant

Référence     Division

Commentaire

---

Reste à réaliser

Montant    

Délai de paiement

---

Responsable

Nom

Adresse

Code postal     Ville

---

Prélèvement automatique

Créance soumise à prélèvement    N° élève

Créance soumise à prélèvement    Débitteur

---

2

## CHANGEMENT DE RESPONSABLE DANS GFE

1

Dans GFE, on souhaite reconstater la créance de l'élève **ABCD Elève** avec un montant de 73.10€ sur un nouveau responsable **XYZ Responsable**.

Il y a à la fois un changement de Responsable et une diminution de la créance (- 97.00€).

D'habitude, en reconstitution (affichée R), on affiche le différentiel, c'est à dire - 97.00€, mais comme il y a un nouveau responsable XYZ, le montant affiché dans GFE est le montant final de la créance modifiée, à savoir 73.10€.

Voir ci-dessous le fichier de reconstitution FME.DBF issu de GFE, le montant renseigné est bien de 73.10€

Copie écran

FMEETASCOL	FMECL4	FMEMONT	FMETRIM	FMEANEX	FMEANSCOL	FMENOET	FMEDIV	FMEDATELIM	FMEREF	FMERESP
X0000000A	41123	73.10	1	19	2019	00000	4B	12/11/2019	ABCD Elève	XYZ Responsable

2

Il convient de se reporter dans le Bordereau complémentaire appelé  
 « **Remboursement à effectuer dus à un changement de responsable** »

- dans « Créance à rembourser » il y a le montant de la créance initiale de 170.10,
- dans « Nom Prénom de la personne à rembourser » il y a l'ancien responsable.

**NB : On ne rembourse pas le responsable ABCD, surtout si celui-ci n'a rien réglé et même s'il a réglé, on impute son règlement sur la créance de l'élève ABCD.**

Copie écran

#### Remboursements à effectuer dus à un changement de responsable

N°élève	Division	Cpte 4112	Cpte Cl.4	Créance à rembourser	Nom prénom élève	Nom prénom de la personne à rembourser	N°constat
	4B	170.10	0.00	170.10	ABCD Elève	ABCD Responsable	002

## 3 MISE A JOUR DU RESPONSABLE ET MONTANT CRÉANCE

3

Si on prend la liste de créances dans GFC, on s'aperçoit alors que :

- Le responsable n'est pas mis à jour automatiquement, il faut remplacer manuellement l'ancien responsable ABCD Responsable par le nouveau responsable XYZ Responsable,
- Le montant de la créance de 243.20 est erroné, c'est le cumul de 170.10 +73.10, il faut alors renseigner manuellement le montant correct de la créance, à savoir 73.10€,
- Ces 2 opérations se font en « Modification d'une créance ».

**Modification d'une créance** [X]

Número	19CA14T058671	Date	24/09/19	Trimestre	1
Origine	Elève				
Etablissement	0271094T - COLLEGE GUILLAUME DE CONCHES				
Compte	41123 - FAMILLES FRAIS SCOL EX COUR				
Montant	73.10				
Référence	ABCD Eleve	Division	4B		
Commentaire					
Reste à réaliser					
Montant	243.20				Relances et Contentieux
<input type="checkbox"/> Délai de paiement					
Responsable					
Nom	XYZ Responsable				
Adresse					
Code postal		Ville			
Prélèvement automatique					
<input type="checkbox"/> Créance soumise à prélèvement	N° élève				
	Débiteur				
[OK] [Annuler] [Aide]					